

Nivernais central - Pays charitois

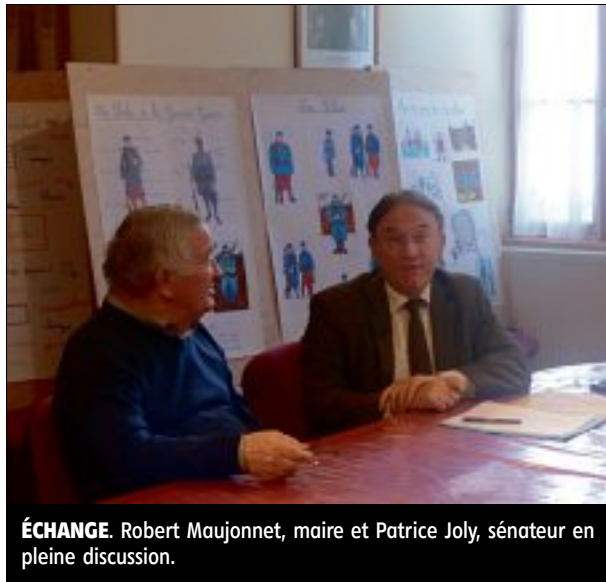
RAVEAU ■ Internet, travaux et quotidien d'une commune aujourd'hui exposés à Patrice Joly

Le sénateur à l'écoute des habitants

C'est à Raveau, petite commune du Pays Charitois, que le sénateur Patrice Joly avait décidé de rendre l'une de ses dernières visites aux communes pour l'année 2018.

Raveau, qui compte 790 habitants, est composé d'un bourg principal et de 9 hameaux, dont Chazué, lequel bénéficie de la réalisation importante de travaux de voirie il y a peu. Un bourg où les commerces ont bien des difficultés à survivre, comme cette épicerie qui vient de fermer ses portes, mais qui persiste à attirer encore des visiteurs, à l'exemple du bureau de poste ayant repris son emplacement initial à l'intérieur des locaux de la mairie et qui grâce à son accueil, incite les habitants des communes avoisinantes, Charitois compris, à se déplacer pour bénéficier d'un service de qualité.

Une commune qui ne compte plus que quatre grandes exploitations agricoles et quelques artisans notoirement connus, comme le garage Muscat, dont



ÉCHANGE. Robert Maujonnet, maire et Patrice Joly, sénateur en pleine discussion.

la notoriété dépasse les frontières nationales en terme de réparation motos.

Les membres du conseil municipal présents lors de cette visite et Robert Maujonnet, maire de la ville, informèrent le sénateur de leurs préoccupations immédiates et en particulier du fonctionnement d'internet, la commune étant classée en zone blanche.

Un frein qui pèse à ce jour dans la population et

qui pourrait être « un frein à ce que de nouveaux habitants viennent s'installer au pays » souligne Robert Maujonnet, sans pour autant oublier l'opportunité d'installations de nouvelles entreprises sur le territoire, qui pourrait être abandonnée faute de moyens de communications appropriés.

« La couverture internet c'est la distribution de l'eau potable au siècle dernier » devait préciser

l'un des conseillers. Patrice Joly assura qu'il regarderait avec attention la place de Raveau en rapport avec le déploiement dans le département et que, d'ici 2020, les communes seraient assurées de monter en débit. En tout état de cause, une réponse devrait être fournie pour le 15 janvier, cette dernière devant permettre d'améliorer la situation actuelle.

Projet d'urbanisation de trois zones ciblées

Le regroupement pédagogique RPI entre les communes de Raveau, Champvoux, et La Marche fut également abordé, Robert Maujonnet mettant en lumière le fait que grâce à ce regroupement, s'il était mis en place, la pérennité des classes serait assurée.

Pour la partie travaux à venir, l'entretien des bâtiments publics fut évoqué,

toitures diverses, plafond de l'église (la toiture ayant déjà été restaurée). L'église n'étant pas classée, il appartient à la commune de trouver des financements par l'impôt et, à ce propos, le sénateur ne cacha pas sa vision d'un financement intergénérationnel par tranche sur 15 ou 20 ans, lesdits travaux devant concerner le confort de plusieurs générations d'habitants.

Robert Maujonnet fit part également d'un projet d'urbanisation de trois zones ciblées afin de permettre la construction de maisons et pavillons. Un projet qui a du mal à voir le jour car difficile à porter par une commune comme celle de Raveau, mais qui pourrait tout de même se réaliser grâce au partenariat d'un lotisseur qui pourrait être intéressé par un tel projet.

Enfin, la place de Raveau dans la communauté de communes fut également abordée par Patrice Joly. Le maire et les conseillers de la ville ne cachèrent pas leur désarroi, relevant les inconvénients d'une telle organisation et la non

visibilité des petites communes au nombre de 52 qui ne peuvent faire entendre leur voix, entraînant selon eux une déshumanisation et un ressenti d'éloignement du pouvoir décisionnaire envers la pauvreté des campagnes et l'appauvrissement de leurs habitants.

Création prochaine d'un site internet municipal

À ce propos, ils ne cachèrent pas au sénateur l'interpellation des habitants de la commune ne comprenant pas la « feuille d'impôt » en rapport de la part d'intervention des tâches incombant à la communauté de communes.

La réunion se termina par une touche positive avec la création prochaine d'un site internet municipal, un site donnant une visibilité de la commune et devant précéder un meilleur accès au net sur le territoire de Raveau. ■

DES CRÊCHES POUR NOËL

À GUÉRIGNY ■

Confectionnée par Lucile Godinot, aidée de Didier Berthot et Bernard Guyot, la traditionnelle crèche de Noël, agrémentée d'éléments naturels, est installée dans le chœur de l'église Saint-Pierre. Les fidèles auront le



loisir de l'admirer à l'occasion de la messe de Noël, qui aura lieu mardi 25 décembre, à 10 h 30. ■

À SAINT-MARTIN-D'HEUILLE ■

Comme chaque année, et grâce au dévouement d'Evelyne et Alain Lecrot, l'église du village possède sa



crèche, inaugurée à l'occasion de la récente soirée de chants, interprétés par les enfants du regroupement pédagogique. ■

SAINT-BENIN-D'AZY

Arcolia récompense la fidélité



RÉCEPTION. Membres de l'association et gagnants du jeu se sont retrouvés chez la présidente, Ingrid Garlantezec (à gauche).

Pour la quatrième édition de son jeu de Noël, l'Association des artisans, commerçants et professions libérales des Amognes (Arcolia) a récompensé les gagnants lors d'une petite réception au café de la Place, chez la

présidente, Ingrid Garlantezec.

Huit gagnants

À travers ce jeu, l'association a souhaité récompenser la fidélité de ses clients « grâce à qui nous pouvons maintenir une

activité économique de proximité indispensable sur notre territoire rural ». Huit « grands » gagnants ont ainsi découvert leurs lots, offerts par Arcolia et par ses adhérents, qui ont été remerciés par la présidente « pour leur implica-

tion dans cette animation de fin d'année et pour leur générosité ».

À noter qu'Arcolia organise une nouvelle sortie shopping à Troyes, samedi 2 février. Inscriptions dès maintenant au café de la Place. Tarif : 20 €. ■

SERVICES DE GARDE

NIVERNAIS CENTRAL
GUÉRIGNY, PRÉMERY, SAINT-BENIN-D'AZY, SAINT-SAULGE

Médecin : composer le 15.
Pharmacie : contacter le 3237 (0,34 € la minute).

SERVICES DE GARDE

PAYS CHARITAIS
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

Médecin : composer le 15.
Pharmacie : contacter le 3237 (0,34 € la minute).